

Mairie  
de  
Ambérieux en Dombes



AIN

Conseil municipal  
Du 20 novembre 2023 à 19h30

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal d'Ambérieux en Dombes dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en mairie d'Ambérieux en Dombes, sous la présidence de Mme Christine FORNÈS, Maire.

Convocation a été faite le 7 novembre 2023

Membres en exercice	19
Présents	15
Votants	17
Pouvoirs	2

Présents : Christine FORNÈS, Pierre ROSET, Brigitte ROCHE, Alex COLOMB, Dominique FATOME, Marie-Noëlle JAY, Damien BOUHOURL, Christophe SELIG, Sylvie ROSIER, Agnès REBUT, Christelle ABRAZIAN, Guillaume FOUCAUT, Vincent HOANG, Carole PROTIÈRE, Annelise MAZILLE

Absents excusés : Mélanie PROST donne pouvoir à Dominique FATOME, Christophe SAINT-CYR donne pouvoir à Damien BOUHOURL.

Absents : Frank CORDIER, Mathieu GUINET

Secrétaire de séance : Annelise MAZILLE

**1. Approbation du procès-verbal du conseil du 16 octobre 2023**

Le procès-verbal du 16 octobre dernier est approuvé à l'unanimité.

UNANIMITE

**2. Finances**

• **Décision modificative n°1**

Madame le Maire présente au conseil municipal une proposition de révision des crédits de certains comptes du budget 2023 afin de pouvoir procéder aux écritures d'ordre budgétaire de la section investissement :

Désignation	Diminution de crédits	Augment. de crédits
<b>Recettes d'investissement</b>		
2031 (041) – Frais d'études		+ 6 240 €
<b>Dépenses d'investissement</b>		
2151 (041) – Réseau de voirie		+ 6 240 €

UNANIMITE

### **3. Intercommunalité**

#### **● Compte-rendu du conseil communautaire (Pierre ROSET)**

Lors du dernier conseil communautaire, le conseil a approuvé le rapport d'activité 2022 de la communauté de communes. Ce dernier sera présenté au conseil municipal lors d'une prochaine séance.

La maison France Service Dombes Saône Vallée va accueillir des permanences de la CAF de l'Ain.

La loi climat et résilience du 22 août 2021, demande notamment à la CCDSV d'effectuer l'inventaire de ses ZAE tous les 6 ans. Le conseil communautaire a validé le fait que ce travail sera effectué par le Syndicat mixte Val de Saône pour un montant de 15 000€.

Le conseil a également approuvé une aide au développement des commerces de proximité pour une fleuriste située à Trévoux. Cette aide est cofinancée par la Région.

Des subventions ont été accordées au comité des fêtes d'Ambérieux en Dombes pour l'organisation d'un concert de rock, à l'association la Saône Swingue à Reyrieux pour l'organisation d'un concert de Jazz et au comité des fêtes de Saint Jean de Thurigneux pour l'organisation du spectacle jeune public. La CCDSV a renouvelé la convention pays d'art et d'histoire avec l'office de tourisme pour une durée de 5 ans.

Enfin, concernant les zones à faible émission de CO<sup>2</sup>, un partenariat existe entre la communauté de communes et le Grand Lyon. Le territoire de la CCDSV finira également impacté par la ZFE.

#### **PREND ACTE**

#### **● Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public gestion des déchets (C. FORNES)**

Afin de réduire les déchets ménagers, différentes actions ont été réalisées : lutter contre le gaspillage alimentaire, promouvoir le réemploi, amplifier la collecte des déchets dangereux (il y a eu deux collectes cela concerne notamment l'amiante. 86 usagers ont participé à ces collectes et 25,4 tonnes de déchet ont été collectées.), mieux gérer les végétaux (des composteurs partagés ont été installés sur différentes communes, et 224 composteurs ont été vendus), mieux trier (simplification du geste de tri des emballages légers) et enfin être exemplaire.

Entre 2021 et 2022, le service déchet a constaté une diminution de 10% du tonnage des ordures ménagères, une hausse de 45% du tonnage d'emballages légers collectés, une diminution de 21% de tonnage des papiers et une diminution de 4% du tonnage de verre collecté.

Les déchèteries ont collecté en 2022 15 937 tonnes de déchet soit 346 kg/hab/an. L'objectif de la CCDSV est d'arriver à 233kg/hab/an en 2026.

Le tonnage de déchet total de 2022 s'élève à 28 300 tonnes par habitant, soit 622 kg/hab/an. Cela représente une diminution de 19% par rapport à 2021. L'objectif fixé est d'arriver à 506kg/hab/an en 2026.

Enfin, concernant le budget de ce service. Celui-ci est un budget annexe du budget général de la communauté de communes. Le montant des dépenses s'élève à 4 460 484€ et des recettes à 5 840 312€. Le coût de ce service est de 66€HT par habitant soit 40€/hab inférieur au référentiel national (105.8€HT/hab).

#### **PREND ACTE**

19h50 arrivée de M BOUHOURL Damien

*M BOUHOURL demande s'il est possible qu'il y ait une baisse de la consommation concernant le papier et le verre au regard des chiffres présentés. Il n'y a pas de réelles explications concernant cette baisse de tonnage.*

*Mme PROTIERE demande si la communauté de communes envisage un passage supplémentaire pour les emballages légers car les containers sont rapidement pleins. Mme ROCHE souligne qu'il pourrait être bien d'invertir le passage des OM et des EL. Mme le Maire précise que la question est à l'étude mais que les assistantes maternelles rencontreraient des difficultés avec un espacement des collectes des OM liées aux couches.*

#### **4. Vie locale**

##### **• Compte-rendu des commissions municipales**

COPIL rythmes scolaires : le COPIL travaille sur un questionnaire pour les rythmes scolaires. La date limite de vote est le 2<sup>ème</sup> conseil d'école soit en mars 2024. La prochaine réunion du COPIL aura lieu en décembre. La date du 16 janvier a été arrêtée afin d'organiser une réunion publique afin de réunir les familles pour avoir un temps d'échange.

*Mme PROTIERE demande si c'est bien la FCPE qui portera le questionnaire et si la commune avait eu l'information selon laquelle nous n'étions pas obligé de nous repositionner tous les trois ans. Mme ABRAZIAN indique que dans le cas d'Ambérieux, les parents avaient été mitigés lors du dernier vote, il est alors important de les solliciter. Mme le Maire précise que sur cette question la mairie avait interrogé l'inspection académique qui avait répondu que le vote était obligatoire pour toutes les communes et pour une durée de trois rentrées.*

*Mme FATOME explique également que s'il y a un changement des rythmes scolaires, il faudra également se rapprocher des sociétés de transport pour les enfants de Sainte Olive.*

*M SELIG demande si les NAP coûtent de l'argent à la commune. Mme le Maire indique que les NAP coûtent environ 15 000€ à la commune par an et rappelle que lors de l'instauration de ce temps, la volonté du conseil municipal était la gratuité de ces heures afin de permettre aux enfants la découverte d'activités.*

*M ROSET précise que certaines familles peuvent aussi être dans l'obligation de regarder le portemonnaie plutôt que l'intérêt de l'enfant et cela est tout à fait understandable vis-à-vis de la conjoncture actuelle. Le passage à 4 jours aura des conséquences financières pour les familles.*

*Mme le Maire intervient en disant que le choix des rythmes scolaires devrait être imposé au niveau de l'Etat pour éviter à la commune de se poser la question tous les deux ans. Mme ABRAZIAN indique qu'au départ la dérogation pour revenir à 4 jours était permise afin d'aider les communes qui étaient dans l'impossibilité d'organiser des NAP.*

20h25 – arrivée de M HOANG Vincent

Travaux : la commission a fait le point sur les travaux en cours et à réaliser.

Il y a notamment la mise en place d'un support pour les banderoles à la salle polyvalente.

Des questions ont été posées à la commission, l'UCA avait demandé l'autorisation de poser un sapin métallique dans le béton désactivé.

*M HOANG souligne que si c'est bien fait, il n'y a aucun risque M ROSET précise que c'est dans l'intérêt de la commune de les autoriser.*

La chambre funéraire a également demandé s'il était possible de mettre en place une signalétique.

Et des commerçants ont posé la question de savoir si la commune pouvait racheter la licence IV qui va être vendue aux enchères.

Le service technique a reçu les panneaux signalétiques qui étaient manquant ou abimés et les boîtes aux lettres des associations (celles-ci vont être installées à proximité de l'espace Pierre Pernet, ce qui va permettre de libérer le hall de la mairie). La chaudière de l'ancienne école est en cours de remplacement par une chaudière d'occasion. Une partie de l'éclairage public va être modernisé.

La commission est en attente de devis pour les WC de la SHR. Le relamping de la mairie devrait être effectué ainsi que la sécurisation des abords de l'école dans le cadre du vigipirate.

##### **• Compte rendu de l'assemblée générale de Gym Danse (Sylvie ROSIER)**

L'assemblée générale de Gym Danse a eu lieu le 7 novembre dernier.

Concernant le rapport moral, 7 coachs interviennent et l'offre de cours le matin a été élargie. Il y en a désormais 3. L'association propose 18h30 d'activités par semaine.

Il y a 275 adhérents (215 adultes et 65 enfants). 49% des adhérents sont d'Ambérieux en Dombes.

En raison du nombre important d'adhérent, l'association a acheté du nouveau matériel.

L'association organise un gala en fin d'année et des stages sur les vacances scolaires.

De nouvelles personnes sont entrées dans le bureau.

Le rapport financier est positif.

Arrivée de Mme Mélanie PROST à 21h.

## 5. Municipalité

### • Point sur les projets de mandat

Le conseil municipal a pu faire le point sur les différentes thématiques qui avaient été exposées lors de la profession de foi des élections.

De nombreuses actions ont été réalisées pour le volet associatif, la communication, la recherche de médecins, la stabilisation du CME, l'environnement, le développement durable, la citoyenneté et le vivre ensemble et la sécurisation du village.

La commune a absorbé le service enfance jeunesse (cantine, périscolaire et extrascolaire) qui a été réussi, le restaurant scolaire a été réaménagé et a eu un traitement acoustique. Une classe a été rénovée pour accueillir la 10<sup>ème</sup> classe de l'école à la rentrée de septembre 2022 et des réflexions sont en cours pour la 11<sup>ème</sup> classe. Une rénovation thermique va avoir lieu à l'été 2024 pour la salle d'art plastiques. Les menuiseries vont être remplacées et un relamping va être fait à la mairie. Au niveau des économies d'énergies, la commune a procédé au relamping de la salle polyvalente, du stade de foot. Des travaux ont été validés pour commencer la modernisation de l'éclairage public.

Un mode doux a été créé sur la RD66. Enfin, un trottoir avec de l'éclairage devrait voir le jour sur la RD66d.

*M COLOMB a ajouté qu'il sera aussi nécessaire de s'interroger sur l'utilisation de certains bâtiments comme l'ancienne école, la cure. Il précise aussi concernant la RD66 qu'il va prendre contact avec l'agence routière afin d'étudier les possibilités de sécurisation sur le 2<sup>ème</sup> côté de la chaussée.*

## 6. Questions diverses

### • Conseil d'école

Un point a été fait sur les effectifs, il y a 266 enfants au mois d'octobre dont 39 enfants qui viennent de Ste Olive.

### • Agenda

Mercredi 22 novembre	18h30	Commission sécurité routière
Jeudi 30 novembre	19h00	Commission urbanisme
Samedi 2 décembre	9h00-12h00	Vente de sapins (Classe en 0)
	matin	Pêche de l'étang
	15h00	Concert Chantemuse pour le CCAS
Mardi 5 décembre	16h00	Cérémonie du souvenir
	19h00	COFIL Rythmes scolaires
Vendredi 8 décembre	A partir de 19h00	Illuminations et animation de rue (UCA)
Samedi 9 décembre	16h30	Fête de la Sainte Barbe
Samedi 16 décembre	10h00	CME
	20h00	Concert de Noël chorale Chantemuse à St André
Dimanche 17 décembre	15h00	Concert de Noël chorale Chantemuse à Ambérieux
Lundi 18 décembre	19h30	Conseil municipal
Jeudi 21 décembre		Vente et dégustation d'huîtres (amicale boules)
Vendredi 22 décembre	18h30	Arbre de Noël

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

**La secrétaire de Séance**  
**Annelise MAZILLE**



**Le Maire**  
**Christine FORNÈS**

